



CAP Avenir

ORGANISME DE FORMATION

PUBLIC

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire (éducateurs, AES, AMP, AS, IDE, cadres, etc.)

DURÉE - TAILLE DU GROUPE

2 jours - 7 heures par jour.

Groupe de 4 à 12 apprenants.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis formel n'est exigé.

ÉVALUATION/VALIDATION

Évaluation à chaud, Quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théorique, études de cas, travaux en sous-groupes, analyse réflexive de pratiques professionnelles.

TARIF

INTRA : 1290,00 € HT / jour hors frais de déplacement, hors frais duplication de support.

Délai d'accès :

Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

Modalités d'accès handicap :

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. (V01/2025)

Promotion de la bientraitance – Prévention de la maltraitance

(REF. PSR01)

Objectifs

- Définir les concepts de maltraitance et de bientraitance dans le cadre légal et éthique.
- Identifier les différents types de maltraitance (actifs, passifs, institutionnels).
- Repérer les signaux d'alerte de situations de maltraitance.
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles favorisant la bientraitance.
- Réagir de façon adaptée face à une situation de maltraitance (procédure d'alerte, posture professionnelle).
- Intégrer la culture de la bientraitance dans son équipe ou établissement.

Programme

- Notions fondamentales (définitions, recommandations HAS, législatif).
- La place de l'usager. (Projet personnalisé, Relation usager, famille, professionnel).
- Les formes de maltraitance (Abus physiques et psychologiques, négligences, conditions d'accompagnement).
- Analyse des pratiques
- La démarche de signalement (Procédure, rôle de l'encadrement, signalement vs délation).
- Le cadre légal et les responsabilités de chacun.

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un certificat de réalisation sera remis à l'apprenant à l'issue de la prestation de formation.